

LA RÉGLEMENTATION DES SERVICES PUBLICS PAR LES COMMISSIONS

Pour traiter à fond la question de la réglementation des services publics par les commissions, il faudrait avoir tout à la fois la science de l'ingénieur, de l'économiste et de l'avocat; il s'ensuit que cette étude ne sera forcément qu'un article de vulgarisation effleurant seulement les points les plus difficiles de la question.

L'intervention des collectivités dans les entreprises commerciales et industrielles n'est pas un phénomène économique nouveau: le Moyen-Age en donne de nombreux exemples, et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que le régime de la libre concurrence et de la libre exploitation fit son apparition. Plus dernièrement des économistes, se basant sur la théorie qu'un équilibre économique s'établit nécessairement dans un régime de libre concurrence, en étaient arrivés à considérer la compétition comme un instrument idéal de réglementation capable de maintenir les salaires, les bénéfices et les prix de vente à un niveau également équitable pour l'employé, l'employeur, et le consommateur.

Services Publics ou Utilités Publiques.

On appelle services publics, ou comme on dit aux Etats-Unis *utilités publiques* (1), les installations qui doivent satisfaire aux besoins collectifs des membres d'un même groupement; ce sont, par exemple, les services d'éclairage, de distribution de l'eau, de fourniture du gaz, des transports en commun, etc. . .

L'accroissement phénoménal des agglomérations urbaines dans les dernières trente années, les nombreuses applications de l'électricité, et les exigences toujours croissantes de l'hygiène sont venus augmenter d'une façon remarquable l'importance de ces services d'utilité générale. Ainsi, dans la période de 1902 à 1912, la vente du gaz a doublé aux Etats-Unis, tandis que la vente de l'électricité pour la force motrice et

(1) Aux Etats-Unis, on désigne sous le nom *d'utilités publiques*, ou simplement *d'utilités*, tantôt les compagnies qui exploitent des services d'intérêt public, et tantôt leurs installations. Au cours de cette étude, nous serons obligés d'employer ces expressions au sens américain.